



L'Express du Tintébin

Édition N° 41



Mars - Avril - Mai 2025

EMS La Résidence - Route du Pillon 161 - 1865 Les Diablerets
Tél : 024 492 80 00 Fax : 024 492 80 09
diablerets@ems-chablais.ch www.ems-chablais.ch

Édito

Chers Résidents, Chers Collaboratrices et Collaborateurs, Chères Familles,

J'espère que vous avez débuté cette nouvelle année sous d'heureux auspices. Je me permets de vous réitérer mes meilleurs vœux ainsi qu'à vos familles et vous souhaite de pouvoir réaliser tous vos désirs et projets tant personnels que professionnels.

L'année 2024 qui s'est écoulée avec un fort engagement de tous les collaborateurs du site a vu la concrétisation des premiers projets touchant à l'ensemble de la Fondation. Il s'agissait de la mise en place d'un environnement informatique commun aux trois sites de la Fondation, ainsi que de la nomination et l'arrivée du M. Jacques Tena, Chef du service hôtelier et logistique de la Fondation.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les organigrammes des services hôteliers ont été adaptés aux besoins des sites. Dans cette lancée, le service des ressources humaines a également été réorganisé. Mme Angélique Pham Van Huyen a été nommée Cheffe du service RH de la Fondation. Elle a débuté son activité le 17 février 2025. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre Fondation. Actuellement en phase de prise en main de ses fonctions sur les différents sites, elle travaillera dans l'objectif de mettre en service la politique des ressources humaines de la Fondation avec les équipes en place.

Nous continuons ainsi nos réflexions pour nous adapter aux réalités et besoins des bénéficiaires de prestations que vous êtes. A cet effet, je vous remercie, chers Résidents et Familles, de la confiance que vous nous témoignez. Je tiens également à vous remercier, chères collaboratrices et chers collaborateurs, pour votre engagement au service de nos résidents et de la Fondation.

Je vous souhaite à tous une très bonne continuation dans vos activités et me réjouis de vous rencontrer sur nos différents sites.

Avec mes salutations les meilleures.

Michel-Eric Lamon

Au revoir Chantal

Collaboratrice au service hôtelier, Chantal a rejoint L'EMS La Résidence d'Aigle depuis début janvier 2025.
Tous nos vœux pour la suite !



Merci aux cuisiniers et à leur brigade pour leurs magnifiques et délicieuses confections lors du goûter-dinatoire de Noël



Reflets de vie



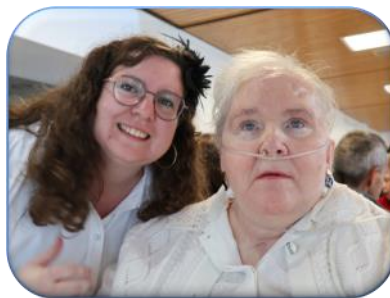
Confection de biscuits de Noël et bricelets, beaucoup de travail mais que c'était bon !



Visite des enfants du personnel pour la St-Nicolas



Goûter dinatoire de Noël



Noël des aînés



Le début d'année 2025
Gourmandises et orchestre J-C Pernet



Au Musée des Ormonts, à Vers-l'Église, vous pouvez actuellement visiter une exposition sur les avalanches. Celle-ci est très complète, expliquant les différents types de flocons de neige, leur création, leurs formes et leur évolution selon les aléas météorologiques ainsi que leurs effets sur la couverture neigeuse.

De nombreux facteurs interviennent dans la création et les conséquences d'une avalanche : non seulement la quantité de neige accumulée, mais aussi les températures des jours précédents, la direction et l'intensité des vents, le degré de la pente, etc. Les forêts sont souvent citées comme protectrices de ces dégâts naturels, mais voilà, si celles-ci se trouvent en contrebas de la coulée, les arbres peuvent alors être déracinés, brisés et entraînés, ce qui peut causer des ravages.

Mais une avalanche peut aussi être favorable à un écosystème lorsqu'elle déplace des matériaux. Ainsi par exemple, une graine pourra se replanter 1000m plus bas et s'y plaire. Un tronc d'arbre sera un nouvel abris pour un insecte ou un champignon. De jeunes buissons pourront se faire une place grâce à l'espace dégagé et accueillir des oiseaux. Cela peut aussi influencer le type de fleurs qui va pousser dans la zone, selon qu'elle supporte un enneigement plus ou moins long.

Le début des chroniques écrites des Ormonts font suite à l'avalanche poudreuse du 7 février 1749 qui s'est détachée du flanc sud de la chaîne Chaussy-Para vers 5hres du matin. Il y eut de nombreuses pertes humaines, de bétail et de bâtiments.



Juillet 1910 Col du Pillon
Collection Musée des Ormonts

Dès le début du 20e siècle, un règlement cantonal oblige les guides brevetés à venir en aide aux victimes d'accidents en montagne. C'est ainsi que progressivement des colonnes de secours se forment, composées de guides brevetés, de pompiers et de volontaires. C'est à la suite de la première guerre mondiale, où 7000 à 8000 soldats meurent sous des avalanches, qu'est créé l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches (SLF).

Enfin, c'est en 1925 qu'une nouvelle loi étend la couverture de l'ECA aux "éléments naturels", suite entre autre, aux avalanches de 1923, qui avaient occasionné des dégâts estimés à CHF 166'000.--.

Deux petites anecdotes relatées quant aux événements cités ci-dessus :

- Suite à l'avalanche du 7 février 1749, F. Isabel écrit dans ses carnets :
« (...) Les victimes du Lavanchy furent ensevelies sous les fenêtres du presbytère. On assure que les Bernois qui avaient institué une caisse des areins (avalanches poudreuses) avaient envoyé une somme d'argent destinée à secourir les survivants malheureux du Lavanchy. Mais il ne leur en parvint que fort peu de chose, le pasteur, dit-on, en ayant gardé la plus grande partie.

C'est ce qui a donné lieu jusqu'à aujourd'hui à une histoire de revenant qui se passerait à une certaine époque de l'année dans les corridors ou la chambre sud-est de la maison de commune (Auberge de l'Ours) où demeurait autrefois le pasteur. On l'entend se promener de long en large, en proie à une agitation fébrile. Il est habillé tout de noir, sauf ses rabats dont la blancheur apparaît dans l'obscurité. Comme on le voit, il y a dans cette légende populaire un fond de vérité saisissant qui nous représente la cupidité exposée à des remords éternels, à un ver qui ne meurt point et un feu qui ne s'éteint point. »

(Carnet F. Isabel)

• L'avalanche de la Murée, descendue le 28 décembre 1923, a obstrué la route sur une hauteur de 8 à 10 mètres. Un passage est ouvert pour contourner l'obstacle et traverser la Grande-Eau pour rejoindre le village de Vers-l'Eglise. La route n'a pu être rouverte au trafic qu'à la fin du mois de mars, les travaux de déblaiement étant rendus difficiles par la masse compacte constituée de neige dure, de troncs, de rochers et de boue.

« Attention la montagne est actuellement très dangereuse pour les gens qui n'en n'ont pas une très grande expérience. Des avalanches tombent en des endroits où l'on n'en avait, de mémoire d'homme, jamais vu. »

(Echo de la Montagne, décembre 1923)



La Murée, coll. Henriette Auderset

Et maintenant, nous vous laissons tester vos connaissances en patois... A vous de jouer !

- | | |
|---------------|---------------------------------|
| 1. La cousse | a. Croûte de neige dure |
| 2. Peloutzer | b. Blizzard |
| 3. Tchiaffe | c. Avalanche de neige humide |
| 4. Arein | d. Neige fondante |
| 5. Lavanche | e. Neiger faiblement |
| 6. Peuffe | f. Congère |
| 7. Tchiautre | g. Avalanche de neige poudreuse |
| 8. Une gonfle | h. Poudreuse |
| 9. Le carton | i. Neige mouillée |

Réponses : 1-b ; 2-e ; 3-i ; 4-g ; 5-c ; 6-h ; 7-d ; 8-f ; 9-a

Un grand Merci au Musée des Ormonts pour l'accueil et le partage de la documentation!

Animations & services religieux

Mars

Mardi	4	à 15h00	Mardi gras : goûter concert avec Joël Arn
Jeudi	6	selon progr.	Journée Bernoise
Jeudi	13	à 15h45	Culte
Lundi	17	selon progr.	St-Patrick
Mardi	25	à 15h45	Messe
Mercredi	26	à 15h45	Danse du cœur



Avril

Mardi	8	à 15h00	Concert d'accordéon avec Florent Joubier
Mercredi	9	à 15h45	Danse du cœur
Jeudi	10	à 15h45	Culte
Dimanche	20	selon progr.	Bonne fête de Pâques
Mardi	22	à 15h45	Messe
Mardi	29	à 15h45	Célébration œcuménique



Mai

Mardi	6	à 15h15	Concert de harpe avec Alice Aubert
Jeudi	8	à 15h45	Culte
Dimanche	11	selon progr.	Fête des mères
Jeudi	22	à 15h45	Danse du cœur
Mardi	27	à 15h45	Messe



Vous retrouverez toutes ces activités comme d'habitude dans le programme hebdomadaire.

(le programme peut être soumis à des changements)

Vos propositions sont bien sûr toujours les bienvenues!



Dimanche 30 mars - Passage à l'heure d'été!

